

# LE COURRIER DU LECTEUR

Nous publions ici une réponse de M. Guy des Rivières à notre éditorial de septembre, comme nous avons publié une réponse de M. Hubert DuMésnil à celui de juin. Cette pratique a pour but de susciter des discussions franches et ouvertes sur les questions qui préoccupent les philatélistes.

Vu le peu d'espace disponible, nous ne pourrons désormais publier que les lettres couvrant une page dactylographiée ou moins.

M. Guy des Rivières est avocat conseiller-de-la reine, membre de la Société Philatélique de Québec et l'un des directeurs de la "Royal Philatelic Society".

## Monsieur L'éditeur,

0 A titre de philatéliste et membre du comité exécutif de Capex je ne peux laisser sous silence vos propos intitulés "Impressions de Capex".

A titre de philatéliste je trouve vos propos nuisibles à la promotion de la philatélie surtout lorsque vous insinuez "les officines des états nord-américains écrément des philatélistes". Je n'ai pas à défendre les postes canadiennes mais elles n'ont fait que suivre la tradition de toutes les administrations postales depuis plus de cinquante ans, la France fut l'un des premiers pays dès 1925 à émettre des feuillets-souvenirs à l'occasion d'un événement philatélique. La cote du feuillet canadien à \$1.69 est loin d'être exagérée, l'émission est tirée à plus de trois millions et demi d'exemplaires et la distribution s'étant faite à la grandeur du pays, tous pouvaient s'en procurer à leur comptoir philatélique, ceci contrairement à certains pays où seules les personnes payant un droit d'entrée à l'exposition avaient droit à un feuillet-souvenir, exemple feuillet-souvenir de France 1925 et 1927 et tout récemment Amsterdam en 1977 et je pourrais vous citer de nombreux autres exemples. Au Canada la vente de ce feuillet a été à la portée de tous les philatélistes et l'émission a été largement disséminée évitant ainsi toute spéculation.

Comme membre du comité exécutif de Capex, je dois m'inscrire en faux contre certaines de vos affirmations lorsque vous semblez croire que Capex a été grassement subventionnée. Capex n'a reçu aucune subvention gouvernementale, elle a commencé sans aucun capital et c'est la souscription bénévole des collectionneurs et des sociétés philatéliques du Canada et même des Etats-Unis qui ont souscrit au fonds de garantie s'engageant à payer un montant déterminé au cas de déficit financier et chaque souscripteur devait verser immédiatement 25% de sa garantie, au total \$125,000.00 ont été garantis dont 25% a été payé comptant, ce qui a permis de créer un fonds de roulement pour le départ de Capex, sans ce support extraordinaire de la part des philatélistes et des sociétés philatéliques, jamais Capex n'aurait vu le jour. En passant, je dois vous souligner que seule La Société Philatélique de Québec, de toutes les sociétés philatéliques du Québec a soucrit au fonds de garantie un montant de \$1,000.00 et avec le soussigné nous sommes les deux seuls Québécois francophones à avoir participé au fonds de garantie de Capex.

Evidemment le ministère des Postes a aidé à Capex en louant de Capex à fort prix un espace considérable dans la bâtie dans laquelle se tenait l'exposition, il a de plus grâce à ses services techniques aidé le comité de Capex dans certains de ses projets.

Capex a été un succès grâce à la coopération d'un groupe de philatélistes qui ont travaillé bénévolement pendant plus de deux ans à cette organisation, j'en sais quelque chose je suis allé plusieurs fois toujours à mes dépens à Toronto pour participer à l'organisation de l'exposition. Leur ardeur à la tâche fut un exemple pour moi de dévouement à la cause philatélique, il est bon de souligner que seuls les philatélistes faisaient partie de l'exécutif de Capex, aucun négociant n'en faisait partie, toutes les réunions se sont tenues à la maison du vice-président qui

nous recevait bénévolement toujours dans le but de restreindre les dépenses.

C'est grâce à cette collaboration que Capex a été un succès financier qui permettra de rembourser à chacune des personnes ou sociétés qui avaient souscrit au fonds de garantie, le montant intégral qu'elles avaient avancé.

Vous avez toutefois raison de déplorer la ruée de prétendus philatélistes pour l'achat des feuillets mis en vente par l'organisation de Capex, en somme ces feuillets ne sont que des souvenirs, n'ont aucune valeur d'affranchissement et ne sont que des-à-côtés de la philatélie, la nature humaine est là et à toute exposition philatélique ou autre il faut un "gadget", mais là où vous errez c'est lorsque vous parlez qu'il s'agit d'exploitation encouragée par les gouvernements et les spéculateurs.

Vous semblez ignorer que le ministère des Postes n'a aucunement participé à la préparation et à la mise en vente de ces feuillets qui ont été émis par les compagnies qui avaient imprimé les timbres originaux en utilisant les vignettes originales, ceci à la demande du Comité de Capex qui les avait sollicitées à cet effet. Le but était de vendre ces feuillets avec chaque billet d'admission toujours dans le but de rencontrer les dépenses administratives. Malheureusement, ne prévoyant pas une telle demande le comité a dû cesser la vente après trois jours, les recettes étant de \$50,000. Au profit de Capex. Dans toute exposition philatélique il faut trouver des moyens pour rencontrer les frais, exemple EXUP XI le timbre surchargé.

Je ne peux terminer sans commenter vos considérations sur la philatélie au Québec, l'activité philatélique n'a pas à se déplacer vers toronto elle y est déjà depuis longtemps, il ne sert à rien de se leurrer, la capitale de la philatélie au Canada c'est Toronto, avec ses grands encans philatéliques, ses marchands de timbres les plus prestigieux, ses expositions philatéliques annuelles, exemple: Stampex et le grand nombre de ses philatélistes avertis.

C'est grâce aux connaissances acquises auprès des philatélistes torontois et au contact de négociants de timbres de Toronto qui connaissaient mes spécialités philatéliques que j'ai réussi à monter une collection qui devait rapporter devant un jury international à Capex une médaille d'or.

A moins d'erreur, je suis le premier canadien-français à remporter cet honneur dans une exposition internationale depuis nombre d'années, alors que les canadiens de langue anglaise ont remporté de nombreux trophées.

Je m'excuse de me citer en exemple mais ceci démontre le chemin que nous avons à parcourir pour développer la philatélie québécoise sur le plan international et même national.

Au lieu de verser dans le pessimisme au sujet de l'avenir philatélique au Québec, prenez donc des exemples de succès, vous semblez ignorer que la Société Philatélique de Québec a été l'hôte en 1975 à Québec d'une grande exposition philatélique nationale, lors du congrès de la Société Philatélique Royale du Canada, où de grands philatélistes canadiens et même des Etats-Unis ont exposé les plus belles pièces de leurs collections, dont plusieurs avaient mérité le Grand Prix dans des expositions internationales. Le numéro de juillet-août 1975 du Canadian Philatelist s'exprimait comme suit: "Dans toutes expositions et congrès comme celui-ci le succès est atteint seulement par le travail d'une équipe et nous félicitons tous et chacun du groupe de Québec qui ont réussi à faire de ce congrès un succès qui servirait de guide pour les prochains congrès."

Dès l'an prochain en septembre, la Société Philatélique de Québec sera l'hôte du congrès de la British North America Society qui groupe seulement des collectionneurs de timbres canadiens et dont les administrateurs sont pour moitié des canadiens et moitié des américains avec alternance à la présidence. Si cette société a son exposition annuelle et congrès à Québec, c'est parce qu'elle reconnaît le succès passé et les connaissances philatéliques de la Société hôte.

Alors cessons de nous plaindre et d'envier les autres, au lieu de blâmer les éditeurs de Toronto et de trouver scandaleux qu'ils ne publient pas leur catalogue philatélique en français, ce sont des gens d'affaires qui pensent à la rentabilité, ce n'est pas nous qui couvrirons le déficit.

Pourquoi ne publie-t-on pas de catalogue en français au Québec, même une traduction à laquelle les éditeurs donneraient certainement leur accord, serait-ce une question de crainte de ne pas faire les frais, y-a-t-il assez d'acheteurs sérieux de timbres de valeur, on peut se poser la question après avoir lu la lettre de monsieur Hubert Du Mesnil à la rédaction dans le numéro de septembre de votre revue.

Cessons donc de critiquer prenons exemple des succès et apprenons à diffuser les connaissances philatéliques, à organiser de véritables expositions philatéliques où la qualité doit primer la quantité et avec la connaissance et les acquisitions sélectives devenir de vrais philatélistes.